



FRAT'INFO

Le journal de votre Mutuelle



**MILITEZ POUR
VOTRE MUTUELLE**

2 mois de gratuité
pour toute adhésion 2019
avant le 31/12/2018



Michel VANOTTI
Président de la Fraternelle

LE MOT DU PRÉSIDENT

Rapport moral de l'Assemblée Générale du 7 juin 2018

**L'humain n'a plus de place
dans la politique gouvernementale,
seule la rentabilité économique
compte.**

SOMMAIRE

01

❖ LE MOT DU PRÉSIDENT

02-03

❖ LES BRÈVES

- États généraux sur la bioéthique à Lyon
- Notre présence au Congrès de la Mutualité Française à Montpellier

03

❖ LE DOSSIER

L'assemblée générale
du 7 juin 2018

04

❖ INFOS / CONTACTS

Quelle drôle d'époque nous vivons ; les dividendes versés aux actionnaires dans le monde ont quasiment stagné en 2016 sauf en France avec plus de 54,3 milliards de dollars. Ce qui fait de la France le numéro 1 en Europe, en plus des cadeaux envers ces mêmes personnes : suppression de 13 milliards de taxes sur les dividendes, transformation du crédit d'impôt (20 milliards) en exonération patronale au détriment de la cotisation sociale.

En même temps on assiste :

❖ à la destruction complète :

- de la Sécurité Sociale (remise en cause des cotisations, remboursements, etc.),
- de l'hôpital (moins 1,2 milliards de prélevé sur la masse salariale, soit 30 000 postes),
- de la Fonction Publique (casse du statut et des retraites),
- du statut des cheminots (casse des acquis sociaux),

❖ au racket sur les pensions des retraités (+ 1,7 % de CSG),

❖ au coûts des maisons de retraites, pour une personne environ 2500 euros par mois pour une pension mensuelle moyenne de 1376 euros

❖ à la casse du Code du Travail (suppression des CHSCT, etc.)

Et la liste est encore longue.

Vous avez dit démocratie !!?

Plus de débat autour des grandes réformes, tout passe par les ordonnances, à quoi servent les députés ? Car ce sont les aspirations des plus riches qui passent avant tout. Peu importe les souffrances des personnes (mal nutrition, logement, accès aux soins, éducation, loisirs, etc.) pourvu que ça rapporte. Plus que jamais nous devons nous réunir et allier toutes nos forces pour combattre ces réformes qui sont néfastes pour le bien-être des personnes et l'avenir de nos enfants.

Groupe
Entis 
Mutuelles



États généraux sur la bioéthique à Lyon, nous y étions.

Doit-on faire tout ce qui techniquement possible ? C'est, en quelques mots, l'enjeu philosophique et politique des Etats Généraux de la bioéthique qui ont débuté le 18 janvier 2018.

Les lois de bioéthique encadrent l'implication des progrès scientifiques sur le vivant.

Définition : Chaque individu est composé de milliards de cellules qui renferment chacune notre information génétique. Cette information est portée par l'ADN. L'ADN détient toutes les informations nécessaires au développement de la cellule et son rôle au sein de l'organisme. Un examen génétique porte sur l'ADN d'un individu et permet de révéler, par exemple, si celui-ci est porteur d'une ou plusieurs mutations sur un ou plusieurs gènes, ce qui peut conduire à l'apparition d'une maladie.

Deux intervenantes nous ont présenté les enjeux de la loi en cours :

--- Françoise HOUDAYER

Psychologue clinicienne, Centre Hospitalier Universitaire de Lyon, Département de génétique clinique.

--- Laurie MARRAUD

Maître de conférence en Sciences de gestion (Santé numérique), Ecoles des hautes études en santé publique.



Notre présence au Congrès de la Mutualité Française à Montpellier

« Protection sociale : la mutation »
Les mutuelles proposent et agissent

Le 42e congrès de la Mutualité Française se tient du 13 au 15 juin à Montpellier. Près de 2.000 congressistes participent à cet événement : mutualistes, décideurs du monde la santé, pouvoirs publics, professionnels de santé.

Le président de la République, Emmanuel Macron, ainsi que la ministre des Solidarités et de la Santé, Agnès Buzyn, interviennent respectivement les 13 et 15 juin aux côtés de Thierry Beaudet. « Nous nous inscrivons résolument dans l'action pour faire progresser la protection sociale des Français », explique le président de la Mutualité Française.

Après 3 jours de congrès une résolution est adoptée, un extrait :

Les mutuelles s'engagent à apporter des réponses concrètes à de nombreux enjeux :

- Des défis démographiques et épidémiologiques
- Des défis environnementaux
- De nouvelles formes de travail, dans un environnement mondialisé
- Des trajectoires professionnelles et de vie plus complexe, plus incertaines

- Des demandes de personnalisation accrues
- Des besoins sociaux émergents
- Des usages interrogés par la révolution digitale, l'exploitation croissante des données et le recours effectif à l'intelligence artificielle.

Ces enjeux nous conduisent à tracer des perspectives pour les trois années à venir, en matière d'accessibilité aux soins et de protection sociale, de qualité, tout au long de la vie.





● L'USAGE DES APPLICATIONS MOBILE DE SANTÉ

En France, 4000 applications Santé/Bien-être dont 60% sont destinées au grand public et 40 % aux professionnels de santé.

Mieux prévenir et prendre en charge des maladies :

Les données multidimensionnelles récoltées à long terme sur de larges populations, permettent d'identifier des facteurs de risque pour certaines maladies comme le cancer, le diabète, l'asthme ou encore les maladies neurodégénératives ? Ces facteurs servent ensuite pour construire des messages de prévention, et mettre en place des programmes à destination des populations à risques. Ces données sont un support de construction des politiques de santé publique. En France les données de santé collectées dans le cadre du soin bénéficient d'une protection spécifique et sont couvertes par le secret médical. En revanche les données collectées hors du cadre de soin, notamment celles produites par des objets connectés, font l'objet d'un moindre contrôle.

● L'ILLUSION D'UN RESTE À CHARGE ZÉRO EN OPTIQUE, DENTAIRE ET AUDIOPROTHÈSE EN 2022.

Il a été rappelé à plusieurs reprises que le projet actuel tiendra à l'écart de nombreuses personnes. Les 3,5 à 4 millions de personnes qui n'ont pas de complémentaire santé (de mutuelle) n'auront pas accès au reste à charge zéro puisqu'il ne sera accessible que dans le cadre d'une intervention conjuguée de la sécurité sociale et des mutuelles.

Tous les acteurs du secteur sont dans l'obligation de contribuer à l'aboutissement de cette réforme : les professionnels de santé voient certains de leurs tarifs plafonnés, la sécurité sociale et les complémentaires santé (mutuelles) augmentent de manière importante leurs remboursements avec toutefois le risque qu'elles soient dans l'obligation d'augmenter leurs cotisations.

Le seul acteur à ne faire aucun geste c'est l'État...

Les mutuelles de France répètent ce qu'elles ont toujours dit : le meilleur moyen de limiter les augmentations voir de faire baisser les cotisations des mutuelles, est de supprimer les taxes sur les mutuelles et de revoir l'assiette des cotisations de la sécurité sociale et la mise en œuvre du tiers payant généralisé.

La Fraternelle des Territoriaux reste très vigilante quant à l'évolution de cette mise en œuvre.

L'assemblée générale du 7 juin 2018

Le Président Michel VANOTTI prend la parole afin d'ouvrir la séance, puis il remercie les délégués et invités pour leur présence.

En introduction, il évoque la remise en cause des trois fonctions publiques et les attaques incessantes à leur encontre afin de supprimer les droits spécifiques liés à leurs statuts. Il est important de rester vigilant et de continuer à défendre le service public au travers de notre action militante.

Michel VANOTTI précise qu'une délégation de la Fraternelle des Territoriaux sera présente au 42e Congrès de la Mutualité Française et qu'à cette occasion le Président de la République Mr Emmanuel MACRON viendra faire une déclaration.

Deux scrutateurs sont nommés :

- Mme FILLON Clémentine
- Mme SEGURA Jeanne.

LES PRINCIPAUX POINTS ÉVOQUÉS

- La Fraternelle, avec l'UMG Entis, reste vigilante afin de s'associer à toutes les actions pour que la santé, le logement, les loisirs, la nourriture et l'éducation soient un droit universel pour tous.
- Votre mutuelle la Fraternelle des Territoriaux, avec l'UMG Entis et les Mutuelles de France, reste forte et pérenne dans le temps grâce aux décisions politiques et techniques votées par le Conseil d'Administration et à l'énorme travail de qualité fourni par la direction et l'ensemble du personnel, que je tiens à remercier très chaleureusement.

L'Assemblée Générale, prend acte de l'arrivée à expiration des mandats de 4 administrateurs et à l'élection de 2 nouveaux administrateurs.

Statuant aux conditions de quorum et de majorité simple, soit à un renouvellement de mandat, soit à un nouveau mandat.

Sont candidats au poste d'administrateurs :

- Mr BAIETTO Marc
- Mme BREFORT Françoise
- Mr GALLARDO Marc

- Mr HERBST Frédéric
- Mr PROVITOLLO Jean-Philippe
- Mme RODRIGUEZ Dolorès

Soit 6 candidatures pour 6 postes administrateurs.

Après présentation de chaque candidature, l'Assemblée Générale est appelée à élire les administrateurs dans la limite des postes à pourvoir.

Pour une durée de 6 ans expirant à l'Assemblée Générale appelant à statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2023.

Sont élus :

- Mr BAIETTO Marc avec 16 voix POUR
- Mme BREFORT Françoise avec 17 voix POUR
- Mr GALLARDO Marc avec 17 voix POUR
- Mr HERBST Frédéric avec 18 voix POUR
- Mr PROVITOLLO Jean-Philippe avec 17 voix POUR
- Mme RODRIGUEZ Dolorès avec 17 voix POUR

Suite au tirage au sort, les mandats des deux nouveaux administrateurs Mr BAIETTO Marc et Mr HERBST Frédéric arriveront à expiration respectivement en 2022 et 2024.

L'ensemble des résolutions présentées ont été votées avec une large majorité.



INFOS PRATIQUES ET CONTACTS

Bulletin interne à la Fraternelle

9 rue Général Ferrié - BP 42542 - 38035 GRENOBLE Cedex 2
Édité en 4000 exemplaires • **Directeur de la publication** : Michel Vanotti • **Rédacteur** : Catherine Dutheil (Responsable de la commission communication) - Membres de la commission communication : Jean-Paul Martin, Jean-Philippe Provitolo, Clémentine Fillon, et Chérif Boutafa • **Maquette et réalisation** : Kerosine • **Impression** : Xyrius

Pour nous joindre et nous contacter :

ACCUEIL

9 rue Général Ferrié - BP 42542 - 38035 GRENOBLE Cedex 2
du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h45

ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE

04.76.63.35.10

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00

EMAIL

contact@fraternelle.fr

SITE INTERNET

www.fraternelledesterritoriaux.fr



Le dépistage visuel gratuit proposé par les opticiens Mutualistes aux adhérents de la Mutuelle a rencontré un franc succès.



SOUFFRANCE ET TRAVAIL

Un réseau d'accueil et de prévention

Votre situation vous semble insupportable, vous n'êtes plus seul. Une équipe de professionnels (médecins du travail, psychologues spécialisés, psycho-dynamiciens du travail, conseillers juridiques et sociaux) de la question du travail vous propose :

- Un accueil discret, hors de votre lieu de travail, indépendant de toutes les structures présentes dans l'entreprise
- Des échanges pour comprendre ce qui vous arrive
- Un accompagnement et des conseils

Une adhésion annuelle est demandée au travailleur.

Permanence téléphonique et prise de rendez-vous :

Les mercredis de 17h30 à 20h00

au 04.72.60.86.14

accueil@mutuellessouffranceettravail.org

Pour tout autre renseignement :

04.72.84.72.40

Lieux d'accueil :

Grenoble, Roanne, Lyon, Valence etc.

N'hésitez pas à contacter votre mutuelle La Fraternelle pour tout renseignement complémentaire.

Faites connaître votre mutuelle la Fraternelle des Territoriaux !

Plus nombreux nous serons, plus forte sera votre mutuelle. Tout nouvel adhérent sera accompagné par un conseiller de la Fraternelle dans toutes les démarches nécessaires.

COUPON DE PARRAINAGE

Pour profiter de notre offre parrainage, remplissez ce bulletin directement avec votre filleul, puis déposez-le à la Fraternelle.

ADRESSE :
9 rue Général Ferrié - BP 42542
38035 GRENOBLE Cedex 2

Pour vous :

20€
en chèque cadeau

Pour votre filleul :

1 MOIS
de cotisation offert*

PARRAIN

N° adhérent

Nom

Prénom

Adresse

.....

.....

FILLEUL

Nom

Prénom

Tél.

Adresse

.....

.....